

## **54ème session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), du 21 au 26 octobre 2013 à Banjul, Gambie**

La 54ème session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) s'est déroulée en Gambie du 21 au 26 octobre.

La délégation du CFDA a présenté le rapport du CFDA *«Le régime algérien à l'épreuve des droits de l'Homme: l'illusion du changement»*, et n'a pas ménagé ses efforts pour démontrer **les violations graves des droits de l'Homme en Algérie**. Elle a également rappelé que l'Algérie n'a toujours pas ratifié la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées de 2006 signée en 2007. De plus, depuis plusieurs années le Groupe de travail sur les disparitions forcées sollicite les autorités algériennes pour se rendre sur place et rencontrer les familles. Mais les conditions posées par les autorités sont trop strictes et restreignent fortement le mandat du GTDF.

La délégation du CFDA a conclu son intervention devant la CADHP en lui demandant d'envoyer une mission spéciale en Algérie afin d'enquêter sur la question des disparitions forcées. La présidente de la CADHP a déclaré avoir écouté avec attention les requêtes du CFDA.

Le CFDA a également fait une **déclaration auprès de la Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes** pour dénoncer les discriminations et les violences à l'égard des femmes en Algérie. Suite à son intervention, la Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes, a fait plusieurs recommandations à l'Algérie lors cette session publique. Elle a ainsi recommandé à l'Algérie, de modifier les dispositions du code de la famille sous influence de la charia, de ratifier le protocole de Maputo de la Charte africaine relatif aux droits des femmes en Afrique, et de faire des efforts pour assurer l'égalité au sein des couples et diminuer les violences contre les femmes.

## **Formation en communication du 7 au 10 novembre 2013 à Alger**

Le CFDA a entamé un nouveau cycle de formations en techniques de communication et de plaidoyer qui sera constitué de six formations de deux jours sur une période de trois ans. Pour la première formation de ce cycle, le CFDA a regroupé les deux formations en une formation de quatre jours qui ont eu lieu du 7 au 10 novembre à Alger.

La formation, facilitée par une chargée de plaidoyer et d'un expert en communication, s'est concentrée sur les principes de bases de la communication interne et externe et les techniques et stratégies de plaidoyer.

Après avoir présenté les objectifs de la formation, les formateurs ont expliqué la distinction entre la communication interne et la communication externe, et ont proposé des exercices très pratiques pour s'entraîner et discuter sur la loi relative aux associations. A travers un quiz et un jeu de rôle, les participants ont pu se familiariser avec les institutions européennes. Les participants ont également travaillé sur la communication événementielle et digitale. A cette

fin, ils ont simulé une campagne contre le quatrième mandat de Bouteflika ou une campagne en faveur des prénoms berbères.

Ces quatre jours de formation ont permis de tisser des liens entre participants. Un groupe Facebook a été créé à travers lequel les participants pourront interagir et publier les informations pertinentes.

### **Réunion de travail pour le lancement du projet de recueil de témoignages et prélèvement ADN**

Le CFDA est en contact depuis plusieurs années avec des anthropologues argentins et péruviens et a élaboré un grand projet en recueil de témoignages et prélèvements ADN. L'objectif, à long terme, est de rassembler un maximum d'informations sur les familles et les disparus pour établir la Vérité.

Une réunion de travail a donc été organisée le 13 novembre au bureau de SOS à Alger à laquelle des professionnels de la médecine, proches du CFDA, ont participé à la réunion. De plus, plusieurs organisations se sont associées au projet.

Le premier intervenant, a exposé la mission et les activités de l'EPAF (Equipe péruvienne d'Anthropologie médico-légale) aux participants. L'EPAF mène des enquêtes criminelles sur les cas de violence abusive de la part des autorités et travaille plus précisément sur la recherche des personnes disparues à la suite des conflits armés et psychosociaux internes. A cet effet, l'EPAF intervient dans les enquêtes médico-juridiques, la mémoire, la formation juridique, le développement humain et dans la lutte contre l'impunité.

La seconde intervenante, a présenté l'Equipe Argentine d'Anthropologie médico-légale (EAAF) et a expliqué que l'association applique la science médico-légale lors des enquêtes menées pour les documentations des violations de droit de l'Homme. Les preuves ainsi obtenues sont présentées devant les tribunaux, les commissions spéciales et tribunaux internationaux.

Les conférenciers ont recommandé la constitution d'une équipe de bénévoles qui souhaitent s'engager à long terme. Les bénévoles bénéficieront de formations facilitées par l'EAAF et l'EPAF en recueil de témoignages et prélèvement ADN qui formeront de leur côté des équipes locales qui réaliseront des entretiens avec des victimes et familles.

### **Le séminaire «La lutte contre l'impunité dans les systèmes politiques autoritaires : l'expérience algérienne»**

Le CFDA mène de nombreuses activités pour informer et sensibiliser les algériens à la question des disparus. C'est dans cette optique que le CFDA a organisé, en collaboration avec SOS Disparus, Djazaïrouna et Soumoud le séminaire «*La Lutte contre l'impunité dans les systèmes politiques autoritaires, l'expérience algérienne*». Plus de cinquante participants, parmi eux des militants, des défenseurs des droits de l'Homme, des avocats et juristes, des journalistes et des familles de disparus ont participé à cette rencontre qui s'est tenue le 14 décembre 2013 à Alger.

Les intervenants se sont concentrés sur la lutte contre l'impunité, une des questions les plus problématiques du droit international des droits de l'Homme.

Madjid Benchikh, ancien Doyen de la faculté de droit d'Alger, a défini la notion de la justice transitionnelle et la problématique de certaines lois qui organisent et consacrent l'impunité. Il a expliqué, qu'en Algérie l'impunité s'est institutionnalisée grâce à la Charte pour la Paix et la Réconciliation National et ses textes d'application.

Ensuite, Adnane Bouchaib, avocat et président de Somoud, a également démontré que la charte était loin d'être un outil de justice transitionnelle telle que présentée par les autorités algériennes. En effet, en accordant l'immunité totale aux terroristes et aux agents de l'Etat, la Charte empêche la réconciliation et une paix durable. Cherifa Kheddar, présidente de Djazairouna, a mis en exergue le rôle particulier des femmes dans la lutte contre l'impunité en Algérie. Enfin, Nassera Dutour, porte-parole du CFDA, a insisté sur l'importance de la coopération au sein du mouvement associatif pour lutter contre l'impunité.

Le séminaire était très interactif et encourageait les participants à s'exprimer sur ces questions. L'après-midi s'est achevé avec la diffusion du film « Y'a plus d'Amine » et une vidéo réalisée par Hacène Ferhati, «*Algérie: l'indignation en action*».

L'évènement a été repris très positivement par la presse algérienne. El Watan, par exemple, a dédié un article au séminaire, en mettant en avant la lutte contre l'impunité menée par la Coalition des associations de victimes des années '90.

### **Le CFDA rencontre le premier ministre français Jean-Marc Ayrault lors de sa visite en Algérie le 16 et 17 décembre**

Au sein du centre culturel français, la porte-parole du CFDA, Nassera Dutour, a été invitée à rencontrer le premier ministre français M. Jean-Marc Ayrault lors de sa visite en Algérie le 16 et 17 décembre.

A l'occasion de cette visite, le CFDA, la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), le Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH), l'association Agir pour le Changement Démocratique en Algérie (ACDA), le CFDA, le Comité International de Soutien aux Syndicats Autonomes Algériens (CISA) ont rédigé une lettre ouverte à l'attention du premier ministre pour qu'il inscrive la protection des droits de l'Homme et des libertés syndicales à l'agenda des discussions avec ses homologues algériens.

La rencontre avec la société civile a été positivement conclue et suite à la demande du CFDA, le cabinet du Premier ministre a reçu les représentants du CFDA en janvier 2014. Le conseiller technique chargée des affaires étrangères au cabinet du Premier ministre et le conseiller diplomatique au cabinet du Premier ministre, ont accueilli les représentants du CFDA et ont été très attentifs aux problèmes et revendications soulevées. Comme c'est très souvent le cas, ils ont déclaré que leur marge de manœuvre était très limitée en raison du passé historique de la France et de l'Algérie et ne pas vouloir ingérer dans les affaires internes de l'Algérie. Toutefois, ils ont assuré à la délégation, aborder la question des disparitions

forcées en Algérie et les revendications des familles à chaque rencontre avec leurs homologues algériens.

## ***Brèves***

### **13e réunion interparlementaire UE-Algérie**

Du 28 au 31 octobre, dans le cadre de la 13ème réunion interparlementaire UE-Algérie, une délégation de six députés du parlement européen présidé par Pier Antonio Panzeri, s'est rendue à Alger. Cette visite avait pour objectif de rencontrer les interlocuteurs clés comme des membres de l'assemblée nationale populaire, le premier ministre, le ministre des affaires étrangères, ainsi que le président du conseil économique et social (CNES).

La délégation parlementaire a également organisé une rencontre avec la société civile et un déjeuner de travail le 29 Octobre à l'Hôtel El Aurassi. Nadia Bendjael, sœur de disparu et membre du bureau à SOS Disparus, était présente et a mis trois sujets en avant : les disparitions forcées en Algérie pendant la décennie noire, la nouvelle loi n°12-06 sur les associations et les droits de la femme dans le code de la famille algérienne.

### **L'Algérie a été élue au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU**

Le 12 novembre, l'Algérie a été élue pour siéger au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. La candidature a été sévèrement critiquée par les ONG de protection des droits de l'Homme. Le CFDA a mené campagne contre la candidature de l'Algérie et a rappelé dans un communiqué de presse, que l'Algérie a été condamnée par le Comité des droits de l'Homme dans dix-neuf affaires de disparitions forcées. Le CFDA a également dénoncé la recrudescence des violations des droits de l'Homme dans son rapport « Le régime algérien à l'épreuve des droits de l'Homme : l'illusion du changement ». L'ONG Human Rights Watch, s'est quant à elle, déclarée préoccupée des violations graves commises en Algérie. L'organisation constate qu'aucun effort n'est fait pour améliorer la situation et que le gouvernement continue d'accorder l'impunité aux responsables des atrocités commises pendant le conflit des années 1990. Dans son rapport mondial, l'organisation a appelé le président Bouteflika à améliorer la condition des droits de l'Homme en Algérie, en vue de l'élection de l'Etat au Conseil des droits de l'Homme à l'ONU.

### **Rassemblement à l'occasion du 65ème anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme le 10 décembre 2013, Alger**

A l'occasion de la journée hautement symbolique pour la défense de droits de l'Homme, le CFDA et SOS Disparus ont organisé un **rassemblement** à Alger pour appeler les autorités algériennes à se conformer aux engagements internationaux, à respecter les droits et libertés fondamentales de chacun et à faire la lumière sur le sort des milliers de disparus dans les années 90. De nombreux militants ont rejoint les familles à la manifestation pacifique devant le siège de la Commission Nationale Consultative de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (CNCPPDH).

Liens revue de presse

Octobre

<http://www.algerie-disparus.org/images/rp-oct2013.pdf>

Novembre

<http://www.algerie-disparus.org/images/rp-nov2013.pdf>

Décembre

<http://www.algerie-disparus.org/images/rp-dec2013>

*«Le régime algérien à l'épreuve des droits de l'Homme: l'illusion du changement»*

<http://www.algerie-disparus.org/images/stories/communiqués/Rapport%20CFDA.pdf>

**les violations graves des droits de l'Homme en Algérie**

[http://www.algerie-disparus.org/images/declaration\\_gen\\_capdh54.pdf](http://www.algerie-disparus.org/images/declaration_gen_capdh54.pdf)

**déclaration auprès de la Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes**

[http://www.algerie-disparus.org/images/declaration\\_femmes\\_cadhp54.pdf](http://www.algerie-disparus.org/images/declaration_femmes_cadhp54.pdf)

**rassemblement**

<http://www.algerie-disparus.org/images/cp-rassemb101213.pdf>